

COMMUNIQUE DE PRESSE

( Contacts presse

Marie-Pierre Germain  
Responsable Communication  
Tel. 02 33 01 69 13  
Port. 06 83 69 46 39  
marie-pierre.germain@andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

**Indépendante des producteurs** de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra est chargée de la **gestion durable de l'ensemble des déchets radioactifs français**. Elle met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour **concevoir des solutions de gestion**, et pour **exploiter et surveiller** des centres de stockage de déchets radioactifs **en protégeant l'homme et l'environnement de l'impact de ces déchets sur le court et le long terme**.

## Evacuation par les services de la sécurité civile de la munition de la 2<sup>nd</sup> guerre mondiale découverte hier sur la couverture du Centre de stockage de la Manche

Hier, lors des travaux de terrassement réalisés sur la couverture du centre, une munition provenant de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale a été découverte. Cet objet se trouvait dans la terre qui constitue la couche superficielle de la couverture.

Après l'intervention hier de la gendarmerie qui a permis de mettre en sécurité l'objet, le service de déminage de Caen est intervenu sur le site aujourd'hui entre 10h32 et 10h40 afin de l'évacuer.

L'opération a consisté à retirer la munition, la confiner dans une caisse sécurisée et l'emporter.

Le plan d'urgence interne a été levé, le 16 mai 2013 à 10h50, suite à l'intervention du service de déminage.

Pour définir la suite des travaux de terrassement, une analyse de la situation est en cours. Elle permettra notamment de déterminer l'origine précise de l'objet ; ce dernier pourrait avoir été introduit lors de l'utilisation des matériaux issus de chantiers de terrassement extérieurs que l'Andra utilise pour constituer la couverture.